



## Dans la tourmente, les pêcheurs vendéens gardent le cap

A eux seuls, ils fournissent 10% du tonnage de la pêche française. Sans compter les retombées indirectes de leur activité, pôle d'attraction incontournable du tourisme littoral. Les pêcheurs vendéens, héritiers d'une longue lignée de marins née il y a plus de mille ans, contribuent comme par le passé à façonner le caractère et le dynamisme du département. Pourtant, les temps n'ont jamais été aussi difficiles. Depuis cinq ans, la

Commission de Bruxelles ne cesse d'imposer des quotas de pêche à la baisse et d'entraver

la profession, sous prétexte de reconstituer les stocks de certaines espèces. Une véritable

catastrophe économique, sociale et humaine, menée au nom d'une écologie brutale aux arguments scientifiques plus que douteux. Mais les pêcheurs, le dos au mur et en continuels sursis, font face à la tourmente. Refusant la disparition de leur métier, l'un des plus difficiles qui soit, ils continuent de défendre pied à pied leur territoire, leur gagne-pain et ce qui reste encore pour eux la plus belle façon de vivre. Rencontre avec des hommes libres.

**A LIRE** Pages 6-7 et 12

- Une profession mise en difficulté.
- Le Conseil Pêche de Bruxelles se solde par un sursis tout relatif.
- Les ports vendéens, l'efficacité par la complémentarité.
- La Vendée modernise ses ports.
- Malgré les contraintes, la relève semble assurée.
- Le Conseil Général investit plus d'un million d'euros par an pour soutenir la profession.

### Page 3

## Septo robotique

Portrait d'un des plus beaux bijoux des entreprises high-tech européennes.

### Page 4

## Xanton-Chassenon

Une cave médiévale, supposée être un ancien cellier des moines de Maillezais, sort de terre.

### Page 5

## Château d'Olonne

Le Conseil Général lance le contournement sud du pays des Olonnes.

### Page 9

## Hôpital de Montaigu

Le nouveau bâtiment de médecine est ouvert.

### Page 11

## Spectacles de Vendée

Julia Migennes, Jacques Gamblin, Robert Hossein sur les planches vendéennes.

### Page 2

## Régent TS

### Des risques pour la santé humaine ?

C'est un rapport explosif qui vient d'être publié. Le professeur Jean-François Narbonne, toxicologue et expert auprès de l'UNESCO a récemment montré, dans le cadre d'une enquête commanditée par la Justice, que le Régent TS, violent insecticide, présentait bien des risques grave-

ment sous-estimés pour la santé humaine. Ces conclusions confirment les sérieux doutes exprimés depuis des mois par plusieurs scientifiques, nombreux à craindre les effets sur l'homme d'un produit responsable de la surmortalité enregistrée chez les abeilles ces dernières années. Catastrophe économique pour la profession apicole, le Régent TS pourrait donc porter en lui les germes d'un véritable drame sanitaire. Et ce d'autant plus que l'administration, qui aurait été informée à temps de la nocivité de l'insecticide, n'aurait pourtant pas classé ce dernier dans la catégorie des produits très toxiques. Explications.



### Page 10

## J.O. d'Athènes

### Olivier Chateigner tente le tiercé gagnant

Pongiste d'exception, qui a déjà par deux fois hissé les couleurs de la Vendée au plus haut en remportant les jeux paralympiques d'Atlanta et de Sydney, Olivier Chateigner se prépare à tripler son exploit. En septembre prochain, il sera à Athènes avec son coéquipier Gilles de la Bourdonnaye... Portrait d'un battant qui, à force de travail, a su surmonter son handicap pour gravir les plus hautes marches de la compétition.



### Page 8

## Foyer départemental de l'enfance

### Pour reprendre racine

Aujourd'hui une soixantaine de jeunes vit au Foyer départemental de l'enfance, pour des durées plus ou moins longues. Maltraitance, crimes, maladies des parents, moralité des enfants mise en danger... Autant de cas graves et déconcertants dans lesquels le placement en foyer est jugé préférable et conduisent donc ces enfants jusqu'aux portes de ce centre de vie. Répartis par âge, entre 0 et 18 ans, ces jeunes sont encadrés au quotidien par une cinquantaine de professionnels et d'éducateurs spécialisés. Un travail de longue haleine pour permettre à ces enfants cassés par le passé de se reconstruire et de s'épanouir, pas à pas.



### Page 3

## Port Fromentine

### Des aménagements sans précédent

Le port de Fromentine, qui assure la majeure partie du transport de fret et de passagers vers l'île d'Yeu, est en pleine rénovation. Le projet mené par le Conseil Général est impressionnant et complet, puisqu'en plus du nouveau port et de la nouvelle gare maritime, la flotte qui assure la liaison sera entièrement revue d'ici 2005. Deux catamarans beaucoup plus rapides que les bateaux actuels assureront la liaison en seulement une demi-heure.

## SOMMAIRE

- Le Vendéopôle de Boufféré affiche complet Page 3
- Brioches la Boulangère change de look Page 5
- Tri des déchets : les enfants donnent l'exemple Page 8
- Le guide pratique pour entretenir ses haies Page 9
- Le nouveau self de Jean Rostand est ouvert Page 9
- Témoignage inédit sur la Révolution aux Sables Page 10
- Programme du circuit des pages vendéennes Page 11

# Affaire des insecticides Régent TS, le scandale alimentaire des années 2000 ?

**Ainsi donc, les craintes concernant les risques du Régent TS sur la santé humaine étaient fondées. (lire le Journal de la Vendée du mois de janvier). Un rapport rédigé par le professeur Narbonne, toxicologue et expert auprès de l'UNESCO, vient en effet de montrer que cet insecticide est non seulement un produit toxique pour les abeilles, mais qu'il présenterait surtout pour l'homme des risques gravement sous-estimés.**

attaques des insectes. Mais dès l'arrivée du produit, les apiculteurs enregistrent une surmortalité alarmante de leurs cheptels. De là à tracer une corrélation entre le Régent TS, notamment utilisé sur le tournesol, et la décimation des ruches, il n'y a qu'un pas que certains n'hésitent pas à franchir. Le docteur Jean-Marc Bonmatin, chercheur au CNRS d'Orléans, est l'un des premiers spécialistes à alerter du danger : "L'abeille étant un insecte, il n'est pas étonnant

## 60% du cheptel vendéen décimé

Rien qu'en Vendée, les dégâts sont irréversibles. Entre 1997 et 2003, 60% des abeilles sont ainsi décimées, entraînant pour les apiculteurs un manque à gagner considérable. Mais malgré la mobilisation de la filière, relayée par le Conseil Général qui dès 2000 demande l'interdiction du produit, les pouvoirs publics restent immobiles. Pourtant peu à peu, les choses commencent à évoluer. En novembre dernier, un reportage d'Envoyé Spécial sur France 2 dénonce clairement la nocivité du Régent TS. Un mois plus tard la profession, réunie en Assises Nationales à l'Hôtel du Département de Vendée, frappe un grand coup et réclame, au nom du principe de précaution, l'interdiction définitive du Régent TS. Car ce dernier, fatal pour les abeilles, pourrait également être dangereux pour l'homme. En effet, fréquemment utilisé pour traiter l'orge, le maïs, le blé ou la betterave, il est soupçonné d'affecter le fruit de la récolte. C'est donc la santé humaine qui est en jeu puisque le lait des vaches, mais aussi les œufs et plus largement tous les produits à base de céréales sont susceptibles d'être contaminés.

## Le Régent TS, des risques gravement sous-estimés pour l'homme

Depuis le mois dernier, les soupçons sont devenus de quasi-certitudes. Le professeur Jean-François Narbonne, toxicologue et expert

auprès de l'Unesco, vient de lancer un véritable pavé dans la mare. Le résultat de ses recherches, commandées par le juge Guary, chargé d'une enquête sur la surmortalité des abeilles en Midi-Pyrénées et la contamination récente de deux agriculteurs : le Fipronil, matière active du Régent TS, présenterait bien des risques importants pour l'homme, jusqu'ici gravement sous-estimés. Dangereux à court terme par simple inhalation (de nombreuses particules sont présentes dans l'air et pourraient ainsi contaminer les agriculteurs), le produit le serait également à long terme par voie alimentaire lors de l'absorption de lait, de céréales, mais aussi de fruits et de légumes exposés. Le Fipronil, fortement soluble dans les graisses, affecte en effet la thyroïde, provoquant par là même un dysfonctionnement de l'organisme tout entier. Cibles privilégiées : la femme enceinte et les jeunes enfants.

## Un nouveau scandale alimentaire ?

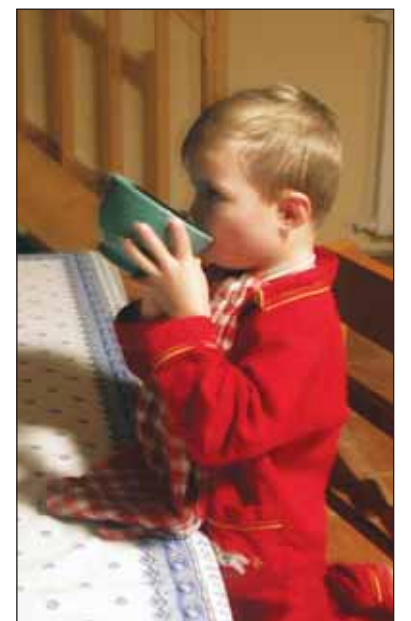
Or les pouvoirs publics semblent bien avoir été alertés de la situation. C'est en tout cas ce que dénonce le professeur Gérard Arnold, expert judiciaire, qui affirme que l'administration possédait toutes les données mais a pourtant refusé de classer le Régent TS dans la catégorie T+ R26, dévolue aux produits "très toxiques par inhalation". Ainsi, non seulement les consommateurs et les apiculteurs auraient fait les frais d'une attitude pour le moins désinvolte, mais éga-

lement les agriculteurs utilisateurs du produit, à qui l'on n'a recommandé qu'en 2003 de porter des gants et un masque lors de leurs manipulations. En définitive, le moins que l'on puisse dire est qu'aujourd'hui, alors que rapports d'experts et enquêtes judiciaires se multiplient et concordent dans une dénonciation unanime du Régent TS, les responsables de la santé publique ont toutes les cartes en main pour procéder à une interdiction de ce produit. Reste à espérer qu'il ne faudra pas attendre une catastrophe sanitaire à grande échelle, comme pour le dossier de l'amiante ou celui de l'ESB, pour que la santé humaine prenne enfin le pas sur des logiques industrielles et financières.



Depuis de longs mois déjà, ils sont nombreux, apiculteurs, scientifiques et juristes, à tirer la sonnette d'alarme et à réclamer l'interdiction définitive du Régent TS. Petit rappel des faits. En 1996, un insecticide nouveau fait son apparition sur le marché. Il s'agit du Régent TS, violent neurotoxique destiné à prémunir les plantes des

qu'elle soit très affectée par les insecticides, si peu qu'elle y soit exposée. Ces nouveaux produits agissent sur des récepteurs du système nerveux central. Ils bloquent l'influx nerveux et provoquent, selon la dose, des convulsions, des pertes de motricité ainsi qu'une incapacité à s'orienter, communiquer et se nourrir."

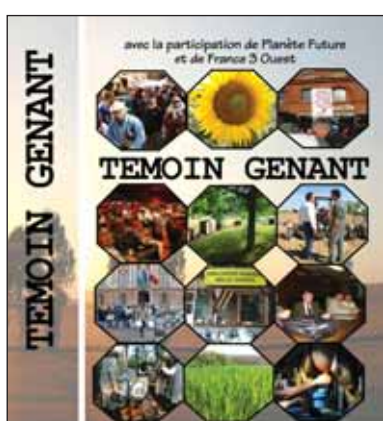


Le Fipronil, qui se diffuse notamment dans les matières grasses du lait, présenterait un danger pour les enfants.

## Témoin gênant : la preuve par l'image

Réalisé par VB Films, le film-documentaire *Témoin gênant*, à travers de reportages, d'interviews et de nombreux témoignages, donne à voir des réalités trop cachées à ce jour : des apiculteurs en lutte contre les firmes agro-chimiques, des scientifiques et des responsables publics engagés à leurs côtés pour éclairer ce problème. Une façon tangible de décrire cette lutte du pot de miel contre le pot de fer des industries et de donner à chacun les éléments nécessaires pour se forger une opinion sur cette affaire.

Disponible au 04 67 79 59 00



## Interview du docteur Jean-Marc Bonmatin, l'un des premiers experts à avoir soulevé la question de la toxicité du Régent TS

**Les apiculteurs ne sont pas les seuls à incriminer le Régent TS. Des travaux scientifiques montrent également que l'heure est à l'inquiétude. Le point avec le Docteur Jean-Marc Bonmatin, chercheur au CNRS d'Orléans.**

**Des scientifiques se sont déjà longuement penchés sur les méfaits du Régent TS pour la santé des abeilles. Ces produits peuvent-ils également avoir des répercussions sur la santé humaine ?**

L'enquête à ce sujet a été menée par l'un de mes confrères, le Professeur Jean-François Narbonne, à la demande de la Justice. Rapport dont les conclusions ont d'ailleurs été publiées dans les dépêches de l'AFP. Il y rappelle notamment que les risques pour la santé humaine causés par le Régent TS auraient été gravement sous-estimés. Il indique que le Fipronil présente des données hautement préoccupantes sur le plan toxicologique, et peut provoquer des dangers en cas d'inhalation. Par ailleurs, il est prouvé que, du fait de sa solubili-



té dans les graisses et ses effets sur la thyroïde, le Fipronil pourrait présenter une forte toxicité par voie alimentaire. Présent par exemple dans les graisses du lait d'une vache nourrie d'un ensilage de maïs traité au Fipronil, il pourrait donc alors agir sur l'enfant qui boira ce lait. La dose de Fipronil susceptible de se trouver dans l'alimentation du jeune enfant dépasserait le seuil qu'il peut admettre sans risque, et pourrait le mettre par conséquent en danger. Les expériences qui ont été faites sur des animaux ont révélé également

de graves effets thyroïdiens. On peut donc également craindre qu'il vienne s'accumuler et perturber (entre autres) la fonction hormonale de la glande thyroïdienne chez l'humain et entraîner dans le même temps le dysfonctionnement de tout son organisme.

**Ce grave débat vous paraît-il du même ordre que tous ceux qui ont été provoqués sur les dossiers de la farine animale, de l'amiante ou de l'ESB ?**

Depuis la mise sur le marché de ces nouveaux insecticides, les ruches disparaissent de façon alarmante. Or l'abeille est une excellente sentinelle de l'état de l'environnement. Plus sensible que nous, elle nous alerte sur la dégradation de son écosystème qui est aussi le nôtre. Les graves cas sanitaires ont toujours été précédés d'indicateurs qui ont été négligés. De toute évidence, ces insecticides représentent un grave problème, en particulier pour la contamination des eaux et de l'alimentation. Il est encore temps de réagir mais il faut le faire très rapidement..

## Régent TS : un insecticide surpuissant

Le Régent TS est un produit insecticide puissant diffusé depuis 1996. Utilisé la plupart du temps comme enrobage des graines sur le tournesol, le maïs, le blé, l'orge ou la betterave, ce produit peut se diffuser par les racines via la sève jusqu'au sommet de la plante pour lutter notamment contre les pucerons et insectes en tout genre. Il présente l'intérêt de traiter les plantes de manière définitive après aspersion d'une infime quantité de produit, extrêmement concentré en molécules neurotoxiques. Distribué dans des dizaines de pays, le Régent TS provoque les mêmes désagréments chez nos voisins européens et représente un enjeu économique énorme.



# Fromentine Le nouveau port ouvrira en 2004

**D'ici 2006, le Conseil Général prévoit de remplacer la quasi-totalité des infrastructures de Fromentine.**

Fin décembre, les élus du Conseil Général ont fait le point sur les travaux considérables lancés en 2000 par le Département pour améliorer la liaison entre l'île d'Yeu et le continent. Datant de 1860, le port de Fromentine n'est en effet plus en mesure d'assurer le transit annuel actuel dans des conditions optimales : 500 000 passagers et 10 000 m<sup>3</sup> de fret. C'est donc un projet complet de rénovation qui

est en cours, basé sur le triptyque port, gare maritime et flotte de liaison. Le nouveau port sera opérationnel en septembre 2004 et permettra d'isoler la circulation des marchandises du trafic des passagers. Un gage de sécurité mais aussi de confort : la salle d'embarquement sera spacieuse, équipée d'escaliers roulants, d'une nurserie, d'une infirmerie et les passerelles d'accès seront couvertes. Pour le stockage des marchandises, 800 m<sup>2</sup> sont prévus dont plus de la moitié réfrigérés. Ces hangars seront équipés de plusieurs accès directs pour charger les camions.

**Deux catamarans neufs pour la régie**

Pour améliorer, notamment pour les îlais, le confort et la régularité des trajets entre l'île d'Yeu et le continent, le Conseil Général a aussi décidé de renouveler sa flotte. En 2005 et 2006, deux catamarans neufs de 450 places seront affrétés pour le trafic des passagers. La traversée se fera désormais en seulement trente minutes au lieu de quarante-cinq. Pour le fret, l'Insula Oya II, qui transporte actuellement des passagers, sera réaménagé pour le transport de marchandises. Son



Les passagers rejoindront la nouvelle salle d'embarquement par une passerelle couverte.

nombre de places sera réduit à 200, mais, il sera possible de faire le voyage en même temps que son véhicule. Enfin, à leur arrivée à Fromentine, les passagers seront particulièrement bien accueillis dans la gare maritime qui abritera

dès la fin 2005 les guichets de la régie départementale mais aussi des autres compagnies. Les utilisateurs seront informés des horaires grâce à des écrans et pourront patienter confortablement dans un hall de 250 m<sup>2</sup>.

## Sepro Le n°3 mondial de la robotique fête son dix millièmes robot



**Le 7 novembre dernier, l'entreprise Sepro, n°3 mondial du marché de la robotique pour les presses d'injection plastique, enregistrait la sortie de son dix millièmes robot. Fidèle à son slogan "Ensemble, visualisons l'avenir", la société vendéenne ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin et espère bien devenir un jour le leader incontesté du secteur. Portrait d'une entreprise ambitieuse... et prometteuse.**

Sur le marché de la robotique, la concurrence est rude. Et avec les Japonais, les Allemands ou les Autrichiens, les employés de Sepro Robotique ont trouvé à qui parler. Cette entreprise vendéenne, créée il y a trente ans par Paul Radat (également président du groupe Atlantic) à La Roche sur Yon, a fort à faire pour se maintenir parmi les six sociétés qui dominent aujourd'hui le marché de la robotique.

**N°1 en Europe, n°3 mondial**

Classé n°1 en Europe et n°3 à l'échelle mondiale, Sepro Robotique entend bien grimper encore les échelons. A visiter les 13 000 m<sup>2</sup> de locaux, on comprend d'ailleurs qu'elle s'est donné les moyens de ses ambitions : robot grandeur nature dans le hall d'entrée, chaînes de montage à perte de vue, hall d'essais impressionnant où s'activent des dizaines de robots, techniciens affairés cherchant minutieusement la juste programmation... Cette entreprise là a vraiment tout d'une grande ! Servant au déchargement puis au conditionnement de pièces plastiques tout droit sorties des presses à injection (carrosseries de télévisions, de micro-ondes, boîtiers de téléphone, pare-chocs, habillage intérieur des voitures) les robots fabriqués là-bas sont destinés aux équipementiers automobiles, ainsi qu'à de nombreux secteurs de l'électroménager, du multimédia et du

packaging alimentaire et cosmétique.

Par ailleurs les salariés de Sepro Robotique multiplient les services auprès de leurs clients, montent les robots sur leur lieu d'installation (en France comme à l'étranger), forment mille "stagiaires-clients" par an, et font bénéficier leur clientèle d'un service d'assistance en cas de dysfonctionnement ou de problème d'installation.



L'entreprise consacre 70% de sa production à l'export.

L'entreprise emploie actuellement près de 350 personnes, couvre 28 pays du monde et fabrique chaque année plus d'un millier de robots.

**70% de la production exportée**

Présente sur tous les salons spécialisés, Sepro jouit aujourd'hui d'une renommée internationale et consacre 70% de sa production à l'export. Preuve que si la Vendée est réputée pour la qualité de son artisanat et de son agriculture, elle accueille également quelques-uns des plus beaux bijoux des entreprises high-tech européennes. Avec la compétition qui, de plus en plus, sévit sur ce secteur, Sepro Robotique est mue depuis vingt ans par l'exigence de coller aussi bien au marché qu'à une technologie de pointe. Car pour des produits qui coûtent entre 30 000 et 150 000 euros par pièce, l'erreur serait fatale ! Pour Sepro Robotique, qui clame haut et fort vouloir aller plus loin encore, la course vers l'excellence ne fait que commencer...

### Pour le maintien d'un haras national en Vendée

A la suite de la décision du Gouvernement de supprimer six des vingt-trois haras nationaux de l'Hexagone, Philippe de Villiers a écrit au ministre de l'Agriculture



Hervé Gaymard, lui réclamant son attention sur "l'importance du maintien du haras national à La Roche-sur-Yon". Ce lieu constitue en effet un site unique en son genre, notamment sur le travail du cuir et du fer, activités aujourd'hui extrêmement rares qui méritent d'être reconnues et préservées. Grand argument touristique pour la Vendée, ce haras est en outre en passe de devenir un centre de formation pour l'ensemble des haras nationaux et pour tous ceux qui, en France, s'intéressent aux métiers touchant à l'équitation. Enfin, le Président du Conseil Général a rappelé le projet de créer à La Roche "un complexe hippique de niveau international qui justifierait pleinement le maintien du haras".

### En deux mots

#### ■ Sud Vendée : route du Brault, c'est gagné

Le préfet de Vendée a annoncé la réalisation future du tracé entre Moreilles, Puyravault et le Pont du Brault. Les travaux devraient commencer en 2005. Cette décision satisfait les riverains de la Route Nationale 137 qui subissent le bruit et la pollution causés par l'important trafic quotidien.

#### ■ Distinction nationale pour l'artisanat du bâtiment à Noirmoutier

Récemment, l'association des entreprises du bâtiment de Noirmoutier a reçu à Paris le Grand Prix Artisans Mag'2003, qui récompense les meilleures associations françaises d'artisans. L'association noirmoutinaise, créée en 1977, a notamment été récompensée pour son action qui a permis "de conserver et de faire fructifier dans l'île les forces vives de l'artisanat".

#### ■ Les Vendéens ont fait "salon" à Paris Expo

Elles étaient plus d'une quinzaine d'entreprises vendéennes présentes à Paris Expo pour le salon du meuble qui s'est déroulé du 8 au 12 janvier. Motard, Girardeau, Gautier, Griffon... Toutes ont installé leurs collections pour former l'un des plus grands salons du monde. A cette occasion, le fabricant de cuisine herbretais You Industrie a reçu le prix de la qualité NF.

## Boufféré Fonteneau achève de remplir la première tranche du Vendéopôle

Décidément, la terre vendéenne est propice à la culture des brioches. En tout cas, l'entreprise Fonteneau SA, implantée sur le Vendéopôle "Vendée Sud Loire" de Boufféré, pousse à vue d'œil.

**Un nouveau bâtiment de 3 000 m<sup>2</sup>**

Alors qu'elle vient de s'équiper d'une nouvelle ligne de production dans son bâtiment de 2 200 m<sup>2</sup>, l'entreprise entreprend déjà la construction d'un bâtiment de 3 000 m<sup>2</sup> qui recevra deux autres lignes de production. Et toujours sur le même Vendéopôle première génération dont elle achève de remplir aujourd'hui la première tranche.



C'est déjà le fabricant de brioche qui avait été la première entreprise industrielle vendéenne à choisir ce Vendéopôle en 1999. Avec vingt emplois à la clé de cet agrandissement, Fonteneau SA aura multiplié par huit le nombre de ses salariés en quatre ans... Belle performance !

### 14 jeunes Vendéens s'envolent pour le Togo

Après avoir permis la construction d'une école à Aledjo au Togo, les jeunes de vingt foyers vendéens ont cette fois financé la construction d'une maternité. Quatorze membres de 18 à 20 ans s'envoleront donc le 9 février pour être présents à l'inauguration de la nouvelle "case d'accouchement". Ce sera aussi l'occasion de faire un état des lieux de l'école, ouverte il y a plus d'un an, et pourquoi pas de trouver un nouveau projet... On parle déjà d'un puit.



# Xanton-Chassenon Une cave médiévale surgie de nulle part

**Par hasard, une cave datant du XIII<sup>ème</sup> ou du XIV<sup>ème</sup> siècle a été découverte à Xanton-Chassenon. Mais le mystère reste entier...**

Il est des incidents heureux. Et qui font date. En novembre 2001, un employé de Xanton-Chassenon engage de bon matin son tracteur dans un hangar appartenant à la mairie. Soudain, une des roues s'enfoncent dans la terre meuble. Sautant à bas du véhicule, l'homme constate alors que le trou semble bien profond pour une simple ornière, et qu'un début de cavité commence à se dessiner.

## Un partenariat public-privé efficace

Alertée, la municipalité décide alors de déblayer l'endroit. Une aide exceptionnelle du Conseil



Général est débloquée, l'avis d'un expert des monuments historiques requis, et le chantier confié à l'AVEP, l'association de sauvegarde du patrimoine qui fait intervenir des personnes en réinsertion. Dans le cadre d'une souscription nationale lancée par la délégation vendéenne de la Fondation du Patrimoine, l'entreprise PRB accepte même de participer au financement des travaux.

## Hypothèse : un ancien cellier utilisé par les moines de Maillezaïs

Le résultat est pour l'instant à la hauteur des espérances. Ont été mises à jour deux salles voûtées de 30 m<sup>2</sup>. Dans l'une d'entre elle a même été retrouvée une chaussure de femme du XIX<sup>ème</sup> siècle, époque à laquelle auraient été comblés les lieux. Guy Saint Bonnet, architecte des Bâtiments de France, date a priori la construction des caves du XIII<sup>ème</sup> ou du XIV<sup>ème</sup> siècle. En témoigne l'architecture, et notamment les voûtes, dont les fines nervures minutieusement ciselées rappellent à s'y méprendre les plafonds des celliers de l'abbaye de Maillezaïs. De là à penser que les deux pièces ont

été construites par les architectes de Maillezaïs, voire qu'il s'agit des dépendances d'un des nombreux prieurés qui gravitaient autour de l'abbaye bénédictine... La découverte, en tout cas, est de taille.

## Un vestige surgi de nulle part

La surprise vient surtout du fait que nulle part dans les archives de la mairie ou dans la tradition orale de la commune, on ne trouve trace de l'existence de ces celliers. Il faut dire que la région est assez pauvre en monuments de ce type, les ravages causés par les Guerres de Religion ayant mis à bas une proportion considérable du patrimoine médiéval du bas-Poitou. Le chantier, bien sûr, n'en est qu'à ses débuts. Des archéologues



Les caves étaient dissimulées sous le hangar communal de Xanton-Chassenon.

devraient bientôt investir les lieux, et une protection au titre des monuments historiques a été présentée, qui permettra des recherches approfondies. Les spécialistes pensent même que le sol dégagé n'est que le premier niveau d'une cave bien plus profonde encore.

## Vendée-Globe 2004 La SEM Vendée dépose son offre

Depuis le 30 janvier et jusqu'au 13 février, la période de dépôt des offres de reprise du Vendée Globe est lancée. Au nom du département tout entier, la SEM Vendée, qui allie des capitaux publics et privés, représente la garantie que le Vendée Globe conserve l'esprit qui en a fait l'un des plus grands événements sportifs au monde et un atout irremplaçable pour la Vendée. Après l'examen des propositions et l'audition des candidats, le liquidateur judiciaire maître Pelletier décidera du reprenneur. A noter que la vente de la course autour du monde inclut bien, outre la marque Vendée Globe, les droits dérivés de l'épreuve. La décision est attendue dans les semaines à venir et permettra enfin de lancer les préparatifs du Vendée Globe 2004-2005, qui partira des Sables d'Olonne le 7 novembre prochain.

## Salon de l'Agriculture Nouveau stand pour la Vendée

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, la Vendée aura sa place au Salon International de l'Agriculture qui se déroulera du 28 février au 7 mars prochain. Compte tenu de l'affluence enregistrée l'année dernière (650 000 visiteurs), le stand Vendée va augmenter sa surface de 50% pour accueillir plus aisément



public et entreprises. Représentée dans différents concours, la Vendée sera particulièrement mise à l'honneur le mardi 2 mars. Au programme : Journée de la Vendée au stand de la région hall n°7, défilé des races sur le grand ring du hall n°1, dégustation de l'Agneau vendéen Label Rouge et inauguration officielle du nouveau stand.

# Bibliothèque départementale : 235 000 titres consultables sur vendee.fr

Depuis quelques jours, le site de la bibliothèque départementale de la Vendée a fait son entrée sur la toile. Une foule de services pour tous les Vendéens férus de lecture, de musique ou de multi-média.

Savoir en un temps record et sans se déplacer où emprunter le livre ou le disque que l'on recherche : c'est à peu de choses près ce que le site web du Conseil Général (vendee.fr) propose depuis quelques jours à tous les Vendéens, sur de nouvelles pages thématiques dédiées à la BDV.

## Réservation en ligne dès la rentrée prochaine

On pourra y découvrir, tour à tour, le catalogue complet des 235 000 documents recensés dans les 220 bibliothèques du réseau départemental et les deux cédéthèques de Montaigu et La Gaubretière, une fiche pra-

tique qui présente dans le détail chacune des bibliothèques, l'agenda complet des animations organi-



sées sur chacun de ces sites culturels, des pages présentant les cédéthèques et donnant accès à leurs fonds propres. Les visites guidées "vidéo" des cédéthèques sont également accessibles sur le site et toutes les informations concernant l'actualité littéraire en Vendée y sont recensées (présentation des écrivains de Vendée etc...). Par ailleurs les bibliothécaires, à la demande de leurs lecteurs, pourront dès la rentrée prochaine effectuer en ligne leurs réservations.

## En deux mots

### ■ Prix Décibel d'Or 2003 : Bremaud fait taire les bruits

Le fabricant vendéen Bremaud vient de recevoir le prix Décibel d'Or 2003. Créé en 1991, ce prix récompense chaque année les actions et les produits constituant des initiatives remarquables dans le domaine de la lutte contre le bruit. Le jury a notamment salué la nouvelle création de l'entreprise vendéenne qui, avec sa fenêtre PVC VISEA, atteint un résultat doublement performant sur le plan acoustique et thermique.

### ■ L' A 831, un chantier prioritaire en France

Le Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) a récemment inscrit parmi les cinquante projets prioritaires du pays la construction de l'A 831, qui reliera Fontenay-le-Comte à Rochefort. Une excellente nouvelle, qui laisse espérer l'ouverture de la 3<sup>ème</sup> autoroute vendéenne en novembre 2007.

### ■ 16 000 spectateurs au festival Vendée Cheval

Le festival Vendée Cheval, organisé les 26, 27 et 28 septembre derniers, aura conquis plus de 16 000 spectateurs. Un succès pour un événement qui en était à sa première édition et qui laisse présager d'autres rendez-vous, pourquoi pas tous les deux ans. Après la Garde Républicaine, l'organisation pense déjà à inviter en Vendée des formations aussi prestigieuses que l'Académie Royale de Jérez ou encore l'Ecole de Vienne. Affaire à suivre.

# Bénéteau hissera les voiles au Poiré-sur-Vie



L'usine s'étendra à terme sur 60 ha.

**Le leader mondial de la voile Bénéteau annonçait récemment l'implantation prochaine d'une nouvelle unité de production au Poiré-sur-Vie. Le point sur ce nouveau site qui devrait entraîner l'embauche de nombreuses personnes.**

Fin 2004 ou début 2005 : telle est la date butoir que le Groupe Bénéteau s'est fixée pour implanter sur la Zone industrielle de la Loge au Poiré-sur-Vie sa nouvelle unité de production. Déjà forte de plus de 4 300 salariés, l'entreprise vendéenne mise sur une embellie du marché pour les années à venir et affirme bien vouloir continuer à aller de l'avant.

## 50 emplois en 2004, 300 à terme

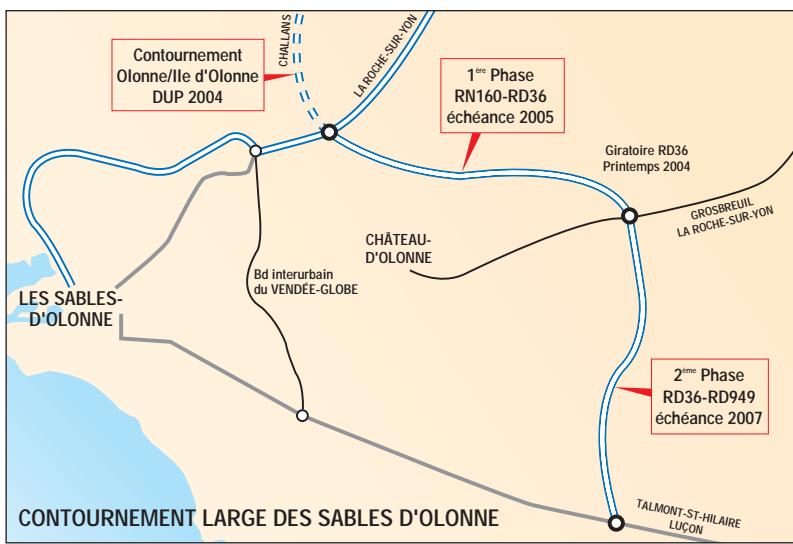
A quelques encablures de son usine jumelle à Belleville, ouverte en avril 2001, cette unité de production s'annonce plus qu'imposante.

En effet, l'entreprise a d'ores et déjà réservé trente hectares de terrain sur le site et devrait se développer par la suite sur les trente au-tres restant sur la zone industrielle. Et dès 2004, elle devrait générer une cinquantaine d'emplois puis trois cents, à terme. Cette usine produira dans sa première année quatre types de bateaux différents dont le premier devrait être un voilier de quarante-trois pieds.

# Château d'Olonne Le contournement large des Sables est lancé

C'est en décembre que les premiers travaux du contournement du Château d'Olonne ont été lancés : sept kilomètres supplémentaires de 2x2 voies ouvriront en 2007.

Mi-décembre, quelques jours avant l'ouverture du dernier tronçon de la RN160 qui arrive désormais aux portes des Sables d'Olonne, les premiers coups de pelle du contournement large du Château d'Olonne et des Sables étaient donnés. Ce nouvel axe de 7 km en 2x2 voies, qui sera terminé fin 2007, a deux objectifs : relier la route de La Roche à



celle de Talmont par une voie rapide et compléter la rocade du littoral. La future rocade sera par ailleurs tout à fait complémentaire avec le boulevard interurbain du Vendée Globe qui vient juste d'ouvrir en périphérie du Château et des Sables.

## Deux échéances

C'est sur la route de Grosbreuil (RD36) que la construction du premier giratoire a donc été lancée. La première phase des travaux reliera d'ici 2005 ce nouveau rond-point à celui de la RN160. Dans un deuxième temps, le lien sera fait vers la

route de Talmont (RD949). A l'horizon 2010, le trafic attendu sur ce contournement est de douze à quatorze mille véhicules par jour, ce nombre étant multiplié par deux en été. Afin d'améliorer ce projet, 4,3 km de protections phoniques seront mises en place et dix hectares de végétaux plantés en bordure de route. Au total, ce sont 25 millions d'euros que le Conseil Général engagera pour cette nouvelle bretelle. Le contournement des Sables sera poursuivi par celui d'Olonne et de l'Ile d'Olonne dont la déclaration d'utilité publique (DUP) est attendue cette année.

## Brioche la Boulangère 2004 sous le signe du coquelicot

L'équipe cycliste Brioche La Boulangère entame l'année 2004 sur les chapeaux de roues. A nouveau maillot, nouvelles ambitions, avec en ligne de mire le prochain Tour de France.

Il est le symbole de la vitalité. L'immense coquelicot rouge qui orne à présent les nouveaux maillots de l'équipe cycliste vendéenne Brioche la Boulangère, dont le Conseil Général est partenaire, reflète à merveille l'état d'esprit du groupe de Jean-René

Bernaudeau. Présentés le mardi 6 janvier dernier aux Herbiers, les coureurs vendéens affichent clairement leurs ambitions.

### Objectif Tour de France

Après une année 2003 qui a vu douze des vingt-trois coureurs remporter une course, sans compter la victoire de Didier Rous aux championnats de France et le gain de la coupe de France, le Tour de France 2004 est dans toutes les têtes. Un objectif désormais à la portée de l'é-



Quand l'appétit va, tout va !

quipe, emmenée par son nouveau leader, le champion espagnol Joseba Beloki. La soirée s'est conclue par le partage d'une immense galette des rois, pour le lancement d'une année dont tout le monde espère qu'elle sera celle du sacre de Brioche la Boulangère.

## Hommage aux 2 297 sapeurs-pompiers vendéens

La Sainte Barbe est chaque année l'occasion de rendre hommage aux sapeurs-pompiers qui se dévouent au service de leurs concitoyens. Un sens du service qui n'est pas un vain mot, comme l'a rappelé le sacrifice du Caporal Stéphane Joussemet, décédé en service commandé le 2 mars 2003. Les sapeurs-pompiers sont 2 093 volontaires et 204 professionnels à veiller sur la sécurité des Vendéens. Des effectifs qui depuis plusieurs années sont en progression, notamment chez les volontaires qui montrent ainsi une fois de

plus toute la vigueur du bénévolat vendéen. D'ores et déjà l'avenir semble en tout cas être assuré, puisque 350 cadets (100 de plus que l'an dernier) préparent leur brevet, qui leur permettra de devenir sapeur-pompier, volontaire ou professionnel.



## Légion d'Honneur 3 anciens maires vendéens promus

Les trois Vendéens promus le 1<sup>er</sup> janvier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur ont tous été maires. Pharmacien de profession, Jean-Jacques Viguié était maire de Saint Jean de Monts. Il a été récompensé pour son implication dans le fonds d'art contemporain des Pays de la Loire. De Chevalier, l'ancien maire de Montaigu Henri Joyau a été

promu Officier de la Légion d'Honneur. Président de la Chambre de Commerce de la Vendée, il a aussi été PDG de l'entreprise Transports Joyau. Enfin, l'ancien maire de Coëx, Eugène Gateau, également décoré, est à l'origine de l'aménagement du centre bourg de Coëx et du jardin des Olfacties.



## Philippe de Villiers : "2004, une année de projets"

Une Vendée qui innove et donc qui gagne. Voilà en substance le portrait du département qu'a dressé le vendredi 9 janvier dernier Philippe de Villiers, à l'occasion de la présentation des vœux. Vendéopôles, développement du haut débit, solidarité de proximité, création culturelle, événements sportifs, autant de grands sujets d'actualité pour l'année qui débute, et qui contribueront à renforcer l'attractivité et la qualité de vie de la Vendée. "C'est en continuant d'avoir des projets et en gardant intact l'esprit de la Vendée que nous continuerons d'être un grand département" a conclu le Président du Conseil Général, devant les 1 200 personnes réunies à l'Hôtel du Département.



## Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

### Union pour la Majorité Départementale

#### 27 mesures concrètes pour améliorer le vieillissement

Le Conseil Général vient de lancer un programme innovant en faveur des personnes âgées. Il s'agit du plan gérontologique, qui s'étalera sur les cinq prochaines années, et qui va offrir à toutes les personnes âgées de Vendée des aides concrètes au quotidien. Au total, ce sont ainsi vingt-sept mesures, adaptées à toutes les situations, qui sont proposées. Elles concernent d'abord l'aide au maintien à domicile, puisque les progrès de la médecine permettent de rester plus longtemps chez soi à condition de quelques ajustements. C'est pourquoi le Conseil Général va faciliter l'adaptation des logements, le maintien des commerces de proximité, ou encore les déplacements des personnes. Pour les situations les plus critiques, le Conseil Général va augmenter de 300 le nombre de places d'accueil en établissements (10 000 dans 147 établissements actuellement) et mène cette année des travaux dans vingt-quatre d'entre eux. Objectif : multiplier les structures réduites à taille humaine, une spécialité vendéenne qui permet de recréer des cadres de vie chaleureux. A titre d'exemple, 81 places seront ainsi ouvertes à Challans. Enjeu majeur de santé publique, la maladie d'Alzheimer touche, du fait de l'augmentation de l'espérance de vie, un nombre croissant de personnes. Pour améliorer la prise en charge de cette maladie, l'Assemblée départementale a décidé de faciliter le dépistage précoce, notamment en développant la formation des personnels soignants et de l'entourage. L'accueil de ces personnes désorientées est particulièrement bien réalisé dans les Cantous, petites unités de vie de dix à quinze résidents qui ne cessent de s'étendre, comme par exemple à Mortagne où 34 places viennent d'ouvrir dans le cadre de l'extension de l'hôpital. Enfin, si nous voulons que la solidarité familiale, qui reste en Vendée plus forte qu'ailleurs, continue de jouer son rôle, nous devons donner aux proches des personnes âgées les moyens d'assumer leur mission. C'est pourquoi le plan gérontologique développera les formations à l'accompagnement, mais également les foyers d'accueil temporaires et les aides à domicile, pour soulager les familles dans les périodes les plus délicates. En consacrant 45 millions d'euros, soit 40% du budget de la solidarité, au financement de ces vingt-sept mesures, le Conseil Général contribue à renforcer cette qualité de vie qui est l'une des images de marque de la Vendée.

### Le Groupe des élus socialistes et républicains

#### Personnes âgées : une priorité à réaffirmer en 2004 !

La dépendance des personnes âgées devient une préoccupation majeure en Europe, vieillissement de la population oblige ! Ainsi, la Suède et les Pays Bas ont inscrit le droit de vieillir à domicile dans les lois et dans les mœurs. C'est en effet un véritable enjeu pour notre société. En France, on compte aujourd'hui 800 000 personnes dépendantes. Avec la création de l'APA par le gouvernement Jospin, on était passés d'une logique d'aide sociale inégalitaire avec la PSD à une logique de solidarité nationale. La canicule de l'été 2003 avec ses 14 802 décès en France (la Vendée a également enregistré une surmortalité de +49 à 78%) a relancé la question de la prise en charge du vieillissement qui doit faire l'objet d'une solidarité nationale. Elle a aussi mis en exergue un déficit de lits à l'échelon national : on estime qu'il faudrait en créer 40 000 dans les six années à venir. Or, depuis le début 2003, le gouvernement Raffarin a démantelé l'APA en allongeant le délai d'ouverture des droits, en diminuant le montant de l'allocation, en ramenant le seuil de participation à 623 Euros (4 086 FF). Il a également réduit à une peau de chagrin le budget qui avait été initialement prévu pour la médicalisation des maisons de retraite à hauteur de 183 millions d'Euros à 80 millions. C'est la grande misère des maisons de retraite qui s'annonce, alors que 0,5% du PIB français suffirait à apporter une solution au problème. C'est une solution qui passera manifestement par le maintien à domicile : 95% des personnes âgées vivent chez elles. Il est primordial que soit mise en oeuvre une véritable politique pour la prise en charge des personnes âgées, associant l'ensemble des personnes concernées. Il est regrettable que le projet Fillon, en demandant aux salariés de travailler le lundi de Pentecôte fasse porter uniquement sur eux l'effort de solidarité (collecte de 9 milliards d'Euros attendue sur 4 ans). En Pays de Loire, c'est la Vendée qui connaît le vieillissement le plus important : 4 habitants sur 10 auront plus de 60 ans en 2030. C'est dire l'enjeu en matière de créations d'infrastructures d'accueil pour les anciens, les maisons de retraite notamment. Il faut également améliorer la coordination avec l'hôpital. La Vendée a besoin d'un véritable plan Marshal pour ses anciens. Il y a actuellement 10 000 lits en Vendée. L'expérience de Saint-Jean-de-Monts (ancien hôpital local transformé en centre gériatrique qui compte un service spécialisé d'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer) est à étendre à l'ensemble du département : le littoral, Challans et Mortagne, entre autres, manquent de places d'accueil. Ce n'est pas le plan gérontologique du Département qui va y remédier, car il est largement insuffisant par rapport aux besoins des Vendéens.



# Dans la tourmente, les pêcheurs vendéens gardent le cap

Dans un contexte de plus en plus difficile, les marins pêcheurs vendéens, à la tête d'une des activités phares du département, continuent de lutter pour la survie de leur profession.

Avec un chiffre d'affaires moyen de 68 millions d'euros, les 1043 marins-pêcheurs vendéens ramènent chaque année de la mer 10% du tonnage français. Attrait touristique et force économique indéniable pour la Vendée, l'activité de la pêche, autrefois florissante, semble mise à mal depuis de nombreuses années par les décideurs de la Commission Européenne qui, craignant un épuisement des stocks de poisson dans les eaux de l'Union, font tomber en rafale interdictions et restrictions. Lassés de ne pas être consultés alors qu'ils sont les plus à même d'estimer avec justesse la ressource des fonds marins, les pêcheurs se retrouvent dans l'impasse, jugés comme des videsurs des mers, et leurs filets comme des armes de destruction massive.

## Des restrictions de toutes parts

Et en effet, depuis cinq ans, les quotas de pêche instaurés par Bruxelles n'ont cessé de diminuer. Au total ces mesures ont condamné les pêcheurs à capturer 50 % de poissons en moins sur certaines espèces, en l'espace de quelques années. Et ceci sans compter l'interdiction des filets maillants dérivants, ou encore les fameux jours de mer (qui condamneraient les pêcheurs à rester à quai plus de quinze jours par mois) en passe d'être institués. Le tout évidemment sans compensation financière, et pourtant, les patrons doivent bien continuer à rétribuer leurs équipages. Comme si cela ne suffisait pas, toute aide publique à la reconstruction des bateaux de pêche sera définitivement interdite à la fin de l'année. Afin de continuer tout de même d'aider les

pêcheurs, le Département prévoit dès le printemps prochain de développer les infrastructures des ports de pêche, et de les rendre plus attractifs en diminuant les taxes portuaires, dans le cadre du plan départemental de développement des ports.

## De sursis en sursis...

A force de n'être qu'en sursis, une année après l'autre, les pêcheurs vendéens ne cachent pas leur inquiétude. En termes d'engagement horaire, de nuits souvent très courtes, de rythme de vie

effréné, de famille éloignée, leur profession était à elle seule déjà bien difficile. Ils n'avaient nul besoin qu'on leur complique davantage avec des exigences technocratiques qui ne prennent jamais en compte les catastrophes sociales et économiques qu'elles entraîneront à coup sûr. Pour l'heure, les pêcheurs vendéens, en dépit des difficultés, retroussent leurs manches, profitant du nouveau répit qui leur est accordé (voir article suivant) avant la prochaine tempête. Animés par la passion d'un métier qu'ils ne souhaitent pas voir disparaître, ils continuent à donner de la voix dans les criées et à diversifier tant que possible leur activité, pour en faire l'un des fleurons du dynamisme économique de leur département.



## Conseil Pêche de Bruxelles Les pêcheurs obtiennent un sursis d'un an

En décembre dernier, le Conseil Pêche se réunissait une fois encore à Bruxelles pour décider de la nouvelle réduction des quotas de pêche et de l'interdiction de certains jours de mer. Si les propositions ont été quelque peu infléchies, l'incertitude quant à l'avenir, elle, demeure.

Fin 2003 sur la scène de la pêche, l'heure était à la contestation. Et entre marins pêcheurs et fonctionnaires bruxellois, on ne se comprenait pas. Comme en 2002, le Commissaire européen à la Pêche et à l'Agriculture, Franz Fischler, souhaitait encore imposer des mesures drastiques pour empêcher, disait-il, la disparition future de la ressource des fonds marins. De réductions de quotas en réglementations abusives et déconnectées des réalités socio-économiques, les mesures s'annonçaient bien plus sévères encore, et sur les chalutiers, on craignait la catastrophe.

### Conseil des ministres de la Pêche des Quinze

Afin d'examiner ce plan Fischler de plus près et de voter les décisions, les ministres de la Pêche des Quinze se sont donc réunis les 17, 18 et 19 décembre derniers à

Bruxelles. Solutions préconisées : réduire encore les quotas de pêche et instaurer un temps d'immobilisation à quai pour les bateaux. Pour les pêcheurs vendéens, c'en était trop, chacun d'entre eux voyant dans ces mesures une politique destructrice qui aurait définitivement décidé de tourner le dos à la mer. De nombreuses manifestations furent donc organisées, la plupart des marins déposant des motions dans les sous-préfectures, protestant fortement en laissant à



quai les bateaux, agitant des banderoles ou scandant des slogans criés fort pour dire "oui à une pêche raisonnée, non à une mort programmée".

### Un soulagement... très provisoire

Autant dire que la décision de Bruxelles était attendue avec impatience. La plupart des pêcheurs craignait en effet de voir leur chiffre d'affaires se réduire comme peau de

chagrin et leurs jours de mer divisés presque par deux. Et fort heureusement, les propositions furent revues à la baisse. Le couperet annoncé se transforma en sursis. Notamment sur l'anchois, espèce phare du port de Saint Gilles, dont on craignait de voir les quantités pêchées passer de 33 000 à 11 000 tonnes. Le Conseil en a finalement décidé autrement. Une nouvelle qui aurait pu être bonne si toutes les espèces avaient bénéficié du même coup de chance, mais la sole a été une fois encore

### La baisse des quotas français dans le Golfe de Gascogne

#### SOLE

Baisse de 2 304 tonnes en 7 ans



1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
5 500	4 955	5 315	5 315	3 667	3 483	3 196

#### ANCHOIS

Baisse de 3 778 tonnes en 5 ans



1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
/	17 308	/	15 800	15 300	13 530	/

#### BEAUDROIE

Baisse de 1 235 tonnes en 6 ans



1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
/	6 150	5 300	5 000	4 374	3 019	4 915

# Ports de pêche : l'efficacité par la complémentarité

La force de la pêche vendéenne se trouve dans la complémentarité de ses quatre grands ports... Chacun possède sa spécialité même si aujourd'hui, tous doivent jouer la carte de la diversité pour parer aux restrictions.

L'Herbaudière à Noirmoutier, l'île d'Yeu, Saint Gilles, les Sables. La Vendée compte quatre ports principaux complétés par les ports ostréicoles de l'Epoids et des Brochets. Chacun des grands ports s'est spécialisé au fil du temps et parfois aussi des interdits édictés par Bruxelles. On peut regrouper les ports en fonction de la technique de pêche qu'ils utilisent le plus : arts dormants ou traînants. La première consiste à déposer des engins de pêche que l'on récupère à la



© C.C.J. Vendée - Val Océan Hélicoptères

marée suivante, alors que la deuxième utilise du matériel qui ramasse le poisson au fur et à mesure de l'avancée du bateau. C'est à Noirmoutier et à l'île d'Yeu

que l'on pratique le plus les arts dormants. Les pêcheurs de Noirmoutier utilisaient beaucoup les casiers pour pêcher les crustacés (tourteaux, homards, araignées...).

Avec les quotas imposés par Bruxelles ils ont du se reconverter et se sont spécialisés dans la sole pêchée au filet qui représente aujourd'hui 80 % de leur production. On trouve aussi beaucoup de fileyeurs à l'île d'Yeu où les marins pêcheurs sont plus spécialisés dans la sole, le

bar et le merlu... La flottille islaise a perdu trois unités suite à l'interdiction de la pêche au thon au filet maillant dérivant. L'île est aussi un repère de ligneurs qui pêchent avec des palangres (lignes garnies de nombreux hameçons) à bars et depuis peu à thons. Dans les arts traînants, le port de Saint Gilles s'est spécialisé dans le poisson pélagique, l'anchois, le chinchard et la sardine en tête. "Pour l'anchois, le port de Saint Gilles pêche 30% de la récolte française.

## Sole : 36% de la pêche sablaise

Nous travaillons beaucoup en flottille pour repérer les bancs. La plupart du temps, nous tirons le chalut en bœuf, c'est à dire à deux bateaux" explique Thierry Thomazeau, patron de pêche. "Bruxelles nous impose de limiter la pêche à 10 tonnes pour deux bateaux". Aux Sables d'Olonne, on travaille plus avec des chaluts de fond qui balaisent le tapis de l'océan. Grâce à cette technique, on ramasse des espèces benthiques comme la sole (36% de la pêche sablaise en valeur) ou la langoustine.

## Pélagique ou benthique ton poisson ?

Les poissons pélagiques sont ceux qui vivent en surface ou entre deux eaux (sardines, anchois...). Leur pêche est en général saisonnière. Les poissons benthiques quant à eux évoluent au fond de l'eau (soles, merlus, lotes...).

Les 4 ports en chiffres	Les Sables	Saint Gilles	L'île d'Yeu	L'Herbaudière (Noirmoutier)	TOTAL
Bateaux (2002)	85	77	55	71	288
Marins (2002)	255	240	278	270	1043
Tonnage annuel moyen	7 865	10 255	2 126	2 194	22 440
CA annuel moyen (M€)	27,5	18	10,5	12	68

## Engins de levage : La Vendée mieux équipée

Le Conseil Général participe à l'équipement des ports en engins de levage. Plus un tel matériel est proche du marin pêcheur, moins la réparation est coûteuse et le remorquage dangereux.

Hélices bloquées, trous dans la coque, moteurs enrayés, peintures à refaire... Les bateaux ont aussi leurs avaries diverses qui pour le marin sont coûteuses. Car le garage n'enfile pas sa tenue de plongée pour ces réparations : il faut sortir le bateau de l'eau. "Jusqu'à maintenant, en cas de panne nous devions remorquer notre bateau jusqu'au port des Sables, équipé d'un Slipway ou de Noirmoutier équipé d'un roulev" confie un pêcheur de Saint Gilles. "La manœuvre était coûteuse car elle immobilisait plus longtemps deux bateaux et périlleuse puisque nous

devions longer la côte avec un seul moteur pour deux bateaux".

### Un slipway à St Gilles

Conscient du danger et du coût qu'engendre ce manque d'équipement pour les pêcheurs, le Conseil Général participe à deux projets d'envergure. Ainsi, Saint Gilles est désormais équipé d'un slipway, machine qui permet d'hisser les bateaux sur une cale. Les essais du nouvel appareil ont été réalisés le 8 décembre avec succès puisque le Vent de Galerne a été sorti de l'eau en moins d'une demi-heure. "C'est important pour nous de voir que les décideurs n'attendent pas l'accident pour nous équiper d'engins sécurisés. En plus, avec ce nouvel outil, une petite réparation sera environ deux fois moins chère pour nous".



### Toutes les réparations effectuées sur place

Un autre projet, financé par le Conseil Général à hauteur de onze million d'euros, est également en cours, pour le port des Sables : d'ici 2006, le port sera équipé d'un roulev, d'une capacité de 500 tonnes, pour les grosses interventions mécaniques. Cet engin soulève le bateau et peut ensuite se déplacer dans le port pour le déposer n'importe où. Les pêcheurs vendéens n'auront plus besoin d'aller dans les départements voisins pour leurs plus grosses réparations.

## La relève toujours assurée

En Vendée, quatre écoles permettent de se lancer dans la pêche ou de prendre du galon. Même si les directives de Bruxelles plombent la pêche, les écoles attirent toujours.

La pêche est une véritable tradition en Vendée... Parmi les jeunes, des vocations naissent encore. Et quatre écoles en Vendée leur permettent d'apprendre leur futur métier de marin-pêcheur dans des conditions favorables : l'Ecole de Pêche de l'île d'Yeu, l'Ecole des Formations Maritimes des Sables et les Ecoles Intercommunales de Beauvoir et Noirmoutier. Aujourd'hui, tous les pêcheurs doivent avoir obtenu un diplôme adapté à leur fonction. Ainsi, l'an dernier, 240 Vendéens ont suivi une formation, soutenus par le Conseil Général à hauteur de 130 € par an et par élève.

17 ans. même s'ils ont fait beaucoup de stages, c'est un peu tard pour débiter." Jacky Couthouis suit donc de près le décret qui permettrait de généraliser l'alternance à toutes les formations. "On pourra peut-être changer notre mode de formation dès septembre prochain...".

### Interdiction d'agrandir sa flotte

Pourtant les manœuvres de Bruxelles ont de quoi démotiver, et particulièrement les plus jeunes. Ainsi, il sera plus difficile pour eux de se lancer à leur compte puisque de moins en moins de bateaux seront à vendre en occasion. La raison ? Aujourd'hui, une directive de Bruxelles interdit aux pêcheurs d'agrandir leurs flottilles. S'ils veulent acheter un bateau neuf, ils doivent en détruire 1,35 fois l'équivalent. En d'autres termes, si un pêcheur

## Fonds d'aide du Conseil Général Un million d'euros chaque année pour la pêche

Comme chaque année, le Conseil Général a apporté au secteur de la pêche en 2003 une aide globale de plus d'un million d'euros et a accordé aux pêcheurs des prêts à taux zéro pour aider à la construction de bateaux ou à l'ac-



quisition et la modernisation de navires d'occasion. Il y a quelques mois, Bruxelles confirmait l'interdiction de toute aide publique à la modernisation et la construction de navires de pêche, à compter du 31 décembre prochain. Cependant, malgré cette restriction douloureuse pour la profession, une aide concernant l'amélioration de la sécurité, la qualité des produits et la sélectivité des engins de pêche reste toujours disponible. Par ailleurs, le Conseil Général soutient les 204 élèves des écoles de pêche en finançant plusieurs pro-

jets et en leur attribuant une somme annuelle de 130 euros, qu'ils suivent leurs études en Vendée ou en dehors du département. L'an dernier, il leur permettait notamment d'acquérir un simulateur radar, destiné à former techniquement les futurs marins pêcheurs vendéens. Enfin, le Département participe au financement de l'équipement de sécurité des navires, à l'aide aux investissements à terre sur des infrastructures bien précises : criées, aménagement de quais, réfection de locaux de stockage, acquisition de grue...



### Des bienfaits de l'alternance

Les formations "pêche" sont courtes et pratiques. Le CAP matelot, dispensé aux Sables, est même en alternance. Pour Jacky Couthouis, directeur de l'Ecole des Pêches de l'île d'Yeu, c'est la meilleure solution. "Les jeunes arrivent à l'école à la fin du cursus secondaire et commencent à naviguer seulement deux ans après, à

détruit son bateau de 22 mètres, il peut en faire construire un autre de 17 mètres seulement. Voilà qui pourrait bien casser le marché de l'occasion et décourager dans le même temps ceux qui en auraient les moyens. Car si les patrons actuels ne s'achètent pas de nouveaux bateaux, ils ne revendront pas non plus leur ancien. Et ce ne sont sûrement pas les jeunes qui se lancent qui auront les moyens de s'acheter un bateau neuf !

# Foyer Départemental de l'Enfance Faire face ensemble

Créé en 1961, le Foyer Départemental de l'Enfance du Conseil Général accueille aujourd'hui une soixantaine d'enfants de 0 à 18 ans, pour les aider, à petits pas, à reprendre racine.

Lorsque Emilie a intégré à l'âge de sept ans le Foyer Départemental de l'Enfance il y a quelques mois, ses parents étaient en situation d'errance et dans de grandes difficultés financières et relationnelles. C'est l'instituteur d'Emilie qui, après des absences à l'école très nombreuses et toujours injustifiées, a prévenu l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Général, ajoutant que l'enfant souffrait de carences diverses, d'un manque d'hygiène notable et présentait des traces de coups sur le corps.

## Quatre groupes répartis par âge

Emilie a donc rejoint, après décision du juge pour enfant, le groupe d'accueil mixte du Foyer de l'Enfance qui rassemble, au Château de la Brossardière, les enfants de 6 à 14 ans. Non loin de leur bâtiment vit le groupe de la

petite enfance (0 à 6 ans) avec lequel ils partagent un beau parc de verdure, un terrain de sport et un atelier où ils pratiquent fréquemment bon nombre d'activités manuelles. "En fait ici on peut faire un peu de tout, on a plein de choses à portée de la main" raconte Lisa, 14 ans, entre deux dribbles sur le terrain de basket. "Et puis j'aime bien vivre avec des enfants plus jeunes, ça me rappelle mon petit frère, sauf qu'il est moins sage !" Quant aux plus jeunes, ils sont ravis de bénéficier de l'affection de leurs aînés avec qui ils partagent une vraie vie "en communauté". Les adolescents de 14 à 18 ans vivent, eux, dans deux groupes non mixtes à La Roche sur Yon et bénéficient d'activités plus adaptées à leur âge.

## Recréer des liens parents/enfants

"Avec les éducateurs spécialisés, les auxiliaires de puériculture ou la psychologue, les soixante-trois enfants qui nous sont confiés sont encadrés jour et nuit et nous travaillons tous ensemble à restaurer ou apaiser, dans la mesure du possible, les relations avec les parents"

explique Catherine Puyraymond, chef de service de l'accueil mixte. "On place des enfants ici lorsque leur santé, leur éducation, leur moralité et leur sécurité sont compromises et mises en danger au sein même de leur famille. Mais il nous appartient de tout mettre en œuvre pour que les rapports avec les parents se rétablissent petit à petit, avec le temps. C'est une de nos priorités. Par ailleurs, l'autorité parentale est toujours maintenue sauf évidemment dans des cas extrêmes de crimes où le juge décide que les enfants n'ont aucun intérêt à rétablir des liens avec leurs familles" précise Françoise Lassoujade, directrice du Foyer de l'enfance. Et en effet, tous les enfants placés au Foyer sont toujours là pour des durées indéterminées. Dans certains cas, ils restent seulement quelques mois, souvent à la demande de leurs parents qui, pour des raisons variées, estiment ne plus être en mesure de s'occuper correctement



Le foyer accueille actuellement soixante-trois enfants auxquels il donne une seconde chance.

de leurs enfants. Dépressions, maladies, hospitalisations, divorces ou séparations du couple sont autant de raisons qui amènent les parents à réclamer le secours de l'aide sociale, sans qu'il y ait forcément intervention du juge.

## Redécouvrir les valeurs fondamentales

Travailler avec la famille pour rouvrir le dialogue, apprendre à mettre des mots sur les difficultés, rescolariser, réapprendre ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, maintenir une vie bien réglée... La liste est longue des tâches à accomplir avant que les enfants puissent reprendre définitivement leur souf-

fle. "Et cela passe par une redécouverte des valeurs fondamentales" conclut Catherine Puyraymond. "Il est certain qu'un enfant confronté à l'inceste ou qui s'est éduqué tout seul devant son écran, passant sa vie à tuer et massacrer des hommes sur des jeux vidéos perd un peu ses repères entre le virtuel et la vie réelle et manifeste de la violence dans chacun de ses mots et de ses gestes. Il est certain qu'un enfant qui se gave de télé et d'histoires de vies sordides n'a pas d'ambition pour réussir la sienne... Beaucoup de choses sont à réapprendre. Et c'est ce que nous faisons ici, au quotidien, lentement mais sûrement, pour renverser la tendance et tirer ces enfants vers le haut"...

## Les Herbiers Création de deux nouvelles structures pour les handicapés

Les personnes handicapées du secteur des Herbiers vont pouvoir, grâce à de nouveaux logements individuels, développer leur autonomie.

Le secteur des Herbiers sera doté de deux nouveaux services d'aide aux handicapés pour la fin 2004. Ces créations sont le fruit d'un partenariat entre l'association "Les Papillons Blancs" et le Conseil Général. La première structure sera une grande maison composée de chambres individuelles et de salle communes prévue pour accueillir sept adultes handicapés travaillant en Centre d'Aide par le Travail (C.A.T). Le bâtiment, situé dans le centre des Herbiers à proximité des commerces et de leur lieu de travail, est destiné à soutenir ces personnes en leur permettant de gérer un budget, une maison... La

deuxième structure sera composée de plusieurs appartements individuels dispersés dans l'agglomération. Ils sont prévus pour six personnes et une extension est déjà envisagée pour 2006. Les bénéficiaires seront des personnes ayant une plus grande autonomie, nécessitant un encadrement plus léger et ponctuel.

Le but de ces logements est de répondre aux besoins des familles et des handicapés en leur donnant les moyens de développer une plus grande autonomie et de participer activement à la vie de leur commune.



## En deux mots

### ■ Nouvel équipement pour les enfants handicapés à la Généraudière

La première pierre d'un centre de soins et d'éducation motrice vient d'être posée dans le quartier de la Généraudière à La Roche-sur-Yon. Ce centre, qui devrait voir le jour dans les tout prochains mois, permettra la prise en charge thérapeutique, paramédicale et scolaire de nombreux enfants souffrant d'un handicap moteur. Cadre protégé et spécialisé, ce centre propose un système d'accueil à la journée, bonne alternative à l'internat qui évite la marginalisation ou de trop longues ruptures avec la famille.

### ■ Précision

Le Journal de la Vendée précise que la personne figurant sur la photo qui illustre dans le numéro 11 l'article sur le RMA, est salariée et ne bénéficie donc pas du RMI.

## Les routes habillées pour l'hiver

Pour proposer tous les hivers des conditions de circulation optimales sur les routes vendéennes, le Conseil Général met chaque année en place un plan de "viabilité hivernale".

Si le soir de la Saint Sylvestre vous avez emprunté une route salée ou déneigée et que vous avez pu rouler sans encombre, ce n'est pas un hasard... Chaque année, le Conseil Général prend ses dispositions pour que les routes soient le plus sécurisées possible même par temps de neige ou de verglas. Dès que les conditions météorologiques se détériorent, les équipes de la DDE, mises à disposition du Conseil Général, montent à l'assaut et agissent en fonction de l'intempérie. L'objectif est de maintenir en permanence des conditions de circulation acceptables ou de les rétablir dans les meilleurs délais. Pour les routes départementales les plus importantes, ces délais sont de trois ou quatre heures maximum...



Les sableuses sortent entre 3 et 7h du matin.

## Quinze équipes sur le pont

Cette année encore, quinze équipes sont prêtes à intervenir en permanence jusqu'à fin février. Auparavant, ces équipes étaient mobilisées seulement en fonction des prévisions météorologiques. Désormais, elles sont en astreinte permanente et mènent plus d'actions préventives comme du salage avant la formation de verglas. Et pour rendre encore plus efficace ce système, quatre stations météo interrogeables à distance ont été réparties en Vendée tandis que cinq patrouilleurs effectuent des tournées dès que les indicateurs météo affichent un risque.

## Traitement des déchets Le Conseil Général prend la barre

En accord avec l'Etat ainsi que le syndicat Trivalis, le Conseil Général a pris sous sa responsabilité le dossier du traitement des déchets en Vendée, comme le prévoit la loi. Un nouveau travail d'investigation est lancé pour définir les besoins du département et les attentes de la population. Dans une deuxième phase, et après une expérimentation satisfaisante, la solution la plus efficace pour tous sera retenue puis mise en place. L'objectif est qu'à terme, la Vendée puisse traiter ses propres déchets sans avoir recours à l'exportation vers d'autres départements.



## Takatrier

### L'environnement tire son épingle du jeu

Au début de l'année 2003, les enfants de l'école primaire de Saint Paul Mont Penit ont conçu un jeu de cartes pas comme les autres : le TAKATRIER.



## Choisir la bonne poubelle

Dans une main, des pions "poubelles" de quatre couleurs différentes, dans l'autre, un tas de cartes "déchets" où figurent fleurs fanées, bombes aérosols, barquettes en aluminium, vaisselle en verre, produits inflammables, vieux vélos, tas de ferraille, sacs en plastique... Le but du jeu : replacer chacun de ces déchets

dans la poubelle qui leur est destinée. L'idée était originale, pas étonnant qu'elle ait séduit le jury des "Coups de chapeau de Victor", concours qui récompense chaque mois les initiatives, de sensibilisation à la protection de l'environnement. Une bourse de 1 000 euros a donc été versée à ces jeunes lauréats qui ont aujourd'hui à cœur d'étendre dans tout le département cette nouvelle façon de diffuser les bonnes pratiques.

# Montaigu Nouveau bâtiment pour l'hôpital Georges Clemenceau

L'hospice construit en 1905 à Montaigu fait désormais place à un bâtiment entièrement neuf. Le site de Montaigu, qui fait partie du Centre Hospitalier Départemental, proposera ainsi de nouveaux services.

3 600 m<sup>2</sup> de bâtiment ont été inaugurés mi-décembre à Montaigu. Spacieux, fonctionnels, agréables à vivre... La nouvelle aile de l'hôpital de Montaigu sera largement adaptée aux besoins du bassin de population. Les travaux, débutés en 2001, font en effet suite à une augmentation constante de la fréquentation de l'hôpital : en dix ans, le nombre des patients à l'année est passé de 725 à 1 900 et le travail des urgentistes a quasiment doublé. Le bâti-



Le nouveau bâtiment accueille la médecine générale, les urgences et le plateau technique.

ment communique avec le reste de l'hôpital par une galerie souterraine et marque le renouveau de l'hôpital de Montaigu, au bord de la fermeture il y a quelques années.

## Au cœur de l'hôpital

Le nouveau bâtiment est en effet aujourd'hui le cœur de l'hôpital de Montaigu puisqu'il abrite l'accueil, le service de médecine générale comprenant 41 lits, et les urgences. C'est aussi sous ce nouveau toit qu'est logé le plateau technique avec notamment les services de radiologie, cardiologie et les urgences... Les personnes diabétiques qui étaient auparavant suivies à La Roche-sur-Yon pourront désormais l'être à Montaigu. Des projets de

suivi des alcooliques dépendants ou de lutte anti-tabac sont aussi d'actualité pour l'hôpital de jour.

## L'antenne Nord du Centre Hospitalier Départemental

Depuis 2003, cet hôpital fait partie du Centre Hospitalier Départemental aussi basé à La Roche-sur-Yon et à Luçon. Une fusion de grande importance puisque des spécialistes se déplacent en consultation sur plusieurs sites et permettent donc d'offrir un meilleur service de proximité à la population. Une occasion de saluer le travail des médecins qui, en acceptant d'assurer des permanences en plus des urgentistes, ont en quelque sorte "sauvé les urgences" !

## Saint-Jean-de-Monts Le premier magazine vendéen 100% jeune est né !

Grâce à la forte mobilisation des jeunes de Saint-Jean-de-Monts, le premier magazine 100% jeune de Vendée est né.

Une quinzaine de filles et garçons du canton de Saint-Jean-de-Monts, en collaboration avec leur développeur culturel chargé de l'animation jeunesse par le Conseil Général, ont sorti en décembre dernier le "12-20", premier magazine Vendéen fait par, et pour des jeunes.

### Enquête dans les établissements scolaires

des jeunes ne sont adhérents d'aucune association. Il était donc important de créer un moyen de communication pour que ceux-ci aient aussi accès aux informations destinées à la jeunesse. Pour cela, il a lancé en septembre 2002 une grande enquête auprès des établissements scolaires, des collèges et des lycées, afin de recenser les besoins en information demandés par les élèves. A partir de juin 2003, une équipe de quinze filles et garçons âgés de douze à vingt ans a, pendant sept mois, réfléchi à la conception et la réalisation du magazine. En décembre dernier, le projet s'est enfin concrétisé par la naissance du "12-20" : un magazine attractif, s'adressant aux jeunes de douze à vingt ans, publié deux fois par an, et abordant des sujets divers et variés, avec par exemple, la prévention contre le tabagisme, les sciences et la technologie... Ce magazine est distribué gratuitement dans 8 500 foyers du canton.

Cette idée est venue de Hugo Le Roch, développeur culturel, parti d'un constat simple : plus de 75%



### En deux mots

#### ■ Tout savoir sur les aides à l'autonomie

Le Conseil Général vient d'éditer une brochure présentant l'ADPA, la prestation qui aide les personnes âgées à maintenir le plus longtemps possible leur autonomie. De l'aide à domicile aux différents niveaux de dépendance, vingt grands thèmes sont abordés pour comprendre clairement les implications concrètes d'une mesure qui touche en Vendée près de 8 500 personnes.

#### ■ La Vendée, en tête de la lutte contre le cancer

La Vendée continue de figurer en haut du palmarès des départements solidaires. Lors de la collecte annuelle organisée par la Ligue contre le cancer pour financer la recherche, l'enveloppe vendéenne était en effet la plus gonflée. Un succès qui a valu au comité vendéen d'être distingué à Paris.

#### ■ Des solutions pour améliorer la garde des enfants

Le Conseil Général et la CAF réfléchissent actuellement à de nouvelles solutions qui permettraient d'améliorer la garde des enfants, en crèche ou au domicile des assistantes maternelles. L'objectif est de faciliter activités professionnelles et vie de famille. Les conclusions devraient être remises dans un an.

## Les Herbiers

# Le nouveau collège Jean Rostand est arrivé

La modernisation du collège Jean Rostand des Herbiers s'est achevée le mois dernier, avec l'ouverture du nouveau service de restauration.

C'est l'un des plus vastes chantiers jamais entrepris pour un établissement vendéen qui vient de s'achever au collège Jean Rostand des Herbiers. Depuis le 5 janvier, les 350 demi-pensionnaires bénéficient en effet d'un nouveau service de restauration, dans une salle de 160 places entièrement rénovée. Nouvelle ligne de self, grandes baies lumineuses orientées à l'ouest et mobilier flambant neuf offrent aux élèves des pauses repas détendantes et conviviales. Du côté des coulisses, les petits plats ont également été mis dans les grands. Une zone de 470 m<sup>2</sup> est dévolue à la préparation des repas, sous la haute main d'un chef cuisinier et de



deux assistants. Les déjeuners, confectionnés sur place, sont stockés et cuisinés selon les dernières normes en vigueur.

### 18 mois pour moderniser entièrement le collège

L'ouverture du nouveau self, combinée à celle d'un foyer pour les élèves où ces derniers pourront durant les récréations jouer aux cartes et au ping-pong, conclut un chantier lancé le 2 avril 2002. Dix-huit mois de travaux, durant lesquels le rez-de-chaussée du collège

aura été entièrement réaménagé. Nouveau pôle artistique et scientifique, création de quatre salles de classe supplémentaires, ouverture de locaux pour l'administration et pour les professeurs, rénovation du hall d'accueil... Le Conseil Général a, au total, investi trois millions d'euros pour adapter Jean Rostand aux nouvelles pédagogies et offrir à tous les meilleures conditions de travail possibles.

### Une 2<sup>ème</sup> tranche achevée en 2006

Et les choses ne vont pas s'arrêter en si bon chemin. Une étude va dans les mois qui viennent définir les derniers besoins du collège. Est notamment prévue la rénovation des façades anciennes, des salles de classes des étages, du CDI et des logements de fonction. La fin des travaux est programmée courant 2006.

## Les conseillers généraux juniors jouent les Pères-Noël pour les enfants hospitalisés

Les conseillers généraux juniors ont offert aux enfants hospitalisés des jeux et du matériel médical.

Aujourd'hui en Vendée, trois établissements hospitaliers possèdent un service pédiatrique : le CHD de La Roche-sur-Yon, l'hôpital de Fontenay le Comte et le centre hospitalier Côte de Lumière aux Sables d'Olonne. Désireux d'apporter une aide concrète aux enfants hospitalisés en améliorant leur confort et en

renouvelant une partie de leur matériel, les membres de la commission Solidarité du Conseil Général des Jeunes (promotion 2001/2002) se sont rendus dans chacun des hôpitaux pour recenser, avec le personnel hospitalier, les besoins des enfants.

### Jouets, matériel médical et hi-fi...

Ainsi, le 17 décembre dernier, les responsables des services pédiatriques de ces trois hôpitaux se rendaient à l'Hôtel du Département pour recevoir des mains des jeunes conseillers généraux de nombreux cadeaux, combinés téléviseurs-magnétoscopes, chaînes Hi-Fi, cassettes vidéos et audio, CD, jeux vidéos, mais également des pyjamas d'enfants, et du matériel médical.



## Cinq fiches pratiques pour entretenir sa haie

Le guide pratique de l'entretien des haies vient de sortir ! Habitat et ressource alimentaire pour la faune sauvage, lutte contre l'érosion du sol, protection du bétail, élément de mise en valeur des entrées de bourg, séparation naturelle des chemins ou des parcelles agricoles... Les différentes fonctions de la haie sont nombreuses... Mais encore faut-il les connaître. Comment contenir la ronce ? A quelles dates doit-on tailler ? Quelles sont les essences recommandées ? Autant de questions qui trouveront leurs réponses dans ce guide disponible à la communauté de communes de Rocheservière ou dans les six mairies du canton.



# Olivier Chateigner

## En piste pour les Jeux paralympiques d'Athènes

Après avoir remporté les Jeux Paralympiques d'Atlanta puis de Sydney, le virtuose du ping-pong Olivier Chateigner se prépare à récidiver aux Jeux d'Athènes pour lesquels il vient d'être sélectionné. A 31 ans, le Vendéen sponsorisé par le Conseil Général ne compte plus ses victoires et n'a rien perdu de son ambition.

Amputé du tibia droit à l'âge de deux ans et demi, Olivier Chateigner a su dépasser son handicap et briller dans le sport qu'il a choisi dès douze ans : le tennis de table. "Quand ils me voient jouer, certaines personnes s'extasient comme si c'était un miracle. Ils n'imaginent pas le temps que j'ai passé dans une salle de ping-pong à me perfectionner... Mais pour moi c'était vital : c'est grâce à ce sport que j'ai pu bien vivre mon handicap." Car si sa table de travail est une planche à dessin, il planche tout autant son tennis de table. "Je travaille comme dessinateur au service des routes du Conseil Général. Mais on me laisse un mi-temps pour

pratiquer ma passion et percer en compétition." Un aménagement du temps qui lui réussit tellement bien qu'il ne sait même plus combien de

titres de champion de France il a raflés : "... j'ai bien dû l'avoir sept ou huit fois ces dix dernières années".



"Des performances aussi belles que celles des sportifs valides."

### Les clefs du succès

Car c'est sûrement de ses défaites que notre pongiste international se souvient le plus. Et pour lui comme pour les plus grands sportifs, c'est un atout. "Quand je relève un défi, c'est que je m'en sens capable. Je suis un gagnant. J'ai la hargne et je n'accepte pas de perdre. Je crois que je m'arrêtera avant que mon niveau baisse". Ce n'est pourtant pas le seul secret de sa réussite : "Pour compenser mon handicap, je

simplifie au maximum l'échange. J'ai énormément travaillé mon service pour mener le jeu dès la première balle. Je ne loupe aucune occasion d'attaquer et je ne laisse pas mon adversaire prendre la main. S'il commençait à distribuer à droite et à gauche, forcément je me fatiguerais plus vite." Enfin, c'est avec deux heures d'entraînement physique par semaine et dix heures de tennis de table qu'Olivier Chateigner a atteint des sommets. En handisport, entraîné par le Centre de Haut Niveau à Nantes, il est dans les dix premiers mondiaux depuis dix ans, et avec son club "valide" de Beaufou, il s'est hissé jusqu'à la 476<sup>ème</sup> place française !

### Sélectionné aux Jeux paralympiques d'Athènes

Mais c'est en double qu'il explose tous les records "Avec mon coéquipier Gilles de la Bourdonnaye, on n'a pas perdu un seul double depuis 1996". Deux fois, ce duo imbattable a remporté les Jeux

Paralympiques : Atlanta 96 et Sydney 2000. "Les Jeux paralympiques, c'est un peu notre Coupe Davis : on dispute deux simples puis un double. En double, on joue chacun notre tour. Moi j'ai plus le rôle de préparateur : je mets l'adversaire en difficulté pour qu'au coup suivant, Gilles puisse conclure." L'arrivée des prochains Jeux d'Athènes en septembre, pour lesquels ils viennent de se sélectionner, canalise donc toutes leurs énergies. "Cette année, on aura quatre stages de préparation organisés par la Fédération. Je crois que si on renouvelle notre performance, je pourrais mettre un terme à ma carrière de compétiteur". Ça aurait pu être le mot de la fin, mais Olivier Chateigner termine sur une déception : "C'est lamentable que le handisport soit si peu médiatisé. Aujourd'hui, le sport c'est du business. Nous on ne brasse pas assez d'argent et on n'intéresse pas les sponsors... Nos performances sont pourtant au moins aussi belles que celles des sportifs valides."

## Guerre de Vendée : le récit inédit d'un témoin sablais

C'est un véritable trésor que le Centre vendéen de recherches historiques (CVRH) nous livre en éditant son dernier ouvrage *Les Sables et la guerre de Vendée*. Issu du témoignage inédit de l'armateur Chaumois André Collinet, ce véritable journal de bord nous révèle un pan d'histoire trop souvent mal interprété. Rencontre avec Alain Gérard, directeur du CVRH.

En quoi ce témoignage est-il exceptionnel ?

Jusqu'ici, tous les témoins de la Guerre de Vendée ont relaté les faits après coup, en lisant leur témoignage. Collinet, lui, nous livre les événements au jour le jour, comme s'il les



avait filmés. Il nous dévoile cette période sombre qui, dès 1791, oppose religion et révolution. L'auteur ne nous épargne rien, pas même les descriptions de condamnés montant à la guillotine : 75 secondes en moyenne par tête, a-t-il chronométré...

Qui était André Collinet pour dévoiler tant de choses ?

Un ancien terre-neuvas, un pêcheur de morue au large de Terre Neuve, devenu adjoint au maire des Sables avant la Révolution. En fait, un véritable journaliste, fin observateur, qui semble avoir des entrées partout. Il ne manque aucun événement et son récit est poignant... C'est du vécu. Il n'hésite pas à aller dans telle église transformée en hôpital pour raconter que les soldats galeux sont traités comme des chiens ou à assister aux fêtes qui déchaînent les populations

la nuit alors que la terreur se poursuit le jour et que la mort est quotidienne : en un an, plus de 10 631 soldats et 1 784 habitants et réfugiés meurent aux Sables, qui compte habituellement quelques 7 000 âmes !

Quelle nouveauté cet ouvrage nous fait-il découvrir ?

Par exemple, on apprend que la ville des Sables n'était pas si révolutionnaire qu'on avait voulu nous le faire croire... La garnison, plus nombreuse que les habitants, et les bourgeois en moins, elle serait même plutôt contre la Révolution.



Les Sables et la guerre de Vendée  
CVRH / 23 euros

Collinet montre qu'en 1792, un prêtre assermenté célébrait aux Sables devant 100 personnes alors qu'un réfractaire accueillait 6 000 personnes à son office. C'est une légende qui s'en va complètement en morceaux... Son ouvrage nous fait aussi découvrir la cruauté de cette guerre, jusqu'ici mieux connue dans l'est vendéen, et qui n'a pas non plus épargné la côte.

Nous avons conscience en éditant ce témoignage de libérer, deux siècles après, la voix d'un témoin majeur. Je crois n'avoir jamais publié un ouvrage d'une telle importance pour l'Histoire.

### Lully ou le musicien du soleil



La Symphonie du Marais, dirigée par Hugo Reyne, vient de sortir le cinquième CD de sa collection consacrée à Lully : *Le triomphe de l'Amour*. Cet opéra-ballet, créé en première mondiale pour la clôture du festival Musique Baroque en Vendée de la Chabotterie (2002), connaît déjà un grand succès. Il a notamment été repris au théâtre de Bourg-en-Bresse, au théâtre de Saint-Germain-en-Laye et à l'opéra royal de Versailles.

Renseignements : 01 64 36 07 14  
www.simphonie-du-marais.org

### Patrimoine religieux en Vendée

Dans cet ouvrage, Claude Arrignon et Joseph Renaud invitent à découvrir par la photo les abbayes prestigieuses comme les petites églises romanes, la toile de maître comme la statue modeste, taillée par l'artisan local. Onze siècles d'histoires religieuses y sont contés pour donner vie à ces trésors qui nous fascinent mais nous restent trop souvent étrangers. Ce recueil est une sélection mais surtout un livre d'apprentissage et d'éducation du regard pour tous ceux qui, un jour ou l'autre, pousseront la porte des églises vendéennes.

Patrimoine Religieux en Vendée  
De Claude Arrignon et Joseph Renaud  
Editions Siloë

### En deux mots

#### Le champion du monde de pêche à la mouche est yonnais

Félicitations à Bernard Craipeau, qui vient d'emporter le titre convoité de champion du monde de pêche au saumon. Mais attention, la catégorie n'est pas banale puisqu'il s'agit de pêche à la mouche. Une discipline qui requiert autant de coup d'œil que d'équilibre, et dont la difficulté permet aux plus aguerris d'attraper en moyenne tout juste un saumon par an. Bernard Craipeau a réussi l'exploit d'en pêcher quatre en seulement un mois... C'est ce qui s'appelle faire mouche !

#### Bipède d'or pour le 100 km de Chavagnes

La course mythique disputée chaque année à Chavagnes-en-Paillers sur 100 km a reçu une nouvelle reconnaissance nationale. Le magazine "Bipède" vient en effet de remettre au président du comité d'organisation de la course, Louis-Marie Rabréaud, le Bipède d'or. Le 100 km de Vendée est la course ultra qui attire le plus de monde et c'est sur le circuit vendéen que les plus belles performances sont réalisées... Une référence française.

### Jard-sur-Mer

## Un skate park lancé par les jeunes

Amis de la glisse, de la voltige et de la vitesse, bienvenue à Jard-sur-Mer ! La commune vient en effet de s'équiper d'un skate park grâce à la volonté de jeunes motivés et à l'action du Conseil Général. C'est l'association Minen Surf et Skate Club qui a conçu et suivi la réalisation de ce projet.

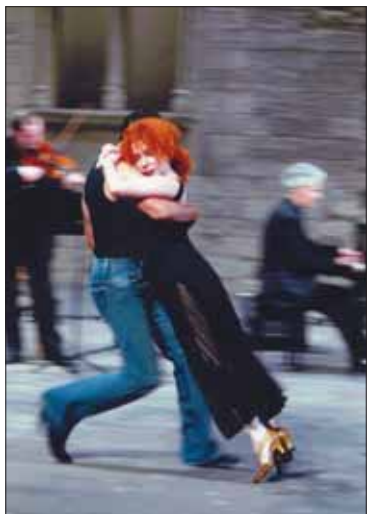


Menée par un noyau dynamique d'une quinzaine de jeunes de 17 à 20 ans, cette association rassemble une soixantaine de passionnés de glisse. Le nouveau skate park, entièrement sécurisé, sera aussi accessible aux pratiquants de roller ou de BMX. Pour continuer d'animer ce réseau-jeune, l'association, aidée par le développeur culturel du Conseil Général, organise une soirée festive le 6 février, avec la projection du film "Nuit de la glisse" au cinéma de Jard-sur-Mer. Un événement rare pour la commune puisque 200 adhérents des associations de glisse du canton y sont attendus.

## Spectacles de Vendée

La Argentina :  
Julia Migenes donne dans le latino !

La diva Julia Migenes, celle qui incarne Carmen à l'écran et triomphe aujourd'hui sur les scènes lyriques du monde entier nous entraîne, avec La Argentina, dans un univers de passion et de vitalité où se mêlent toutes les émotions de l'âme et du corps : le tango. Un spectacle sublime au son des guitares, des violons, des contrebasses et du bandonéon qui a récemment remporté un succès unanime au Festival d'Avignon, dans la cour d'honneur du Palais des Papes. Avec beaucoup de panache, Julia Migenes occupe le plateau comme peu savent le



faire aux côtés de Marco Questas, danseur argentin "pure souche"... Et le duo fait des merveilles !

24 février aux Sables  
26 février à Chantonnay

**Antigone de Jean Anouilh**  
Avec Robert Hossein  
Réservations :  
aux Sables : 02 51 96 85 78  
à Chantonnay : 02 51 94 46 51



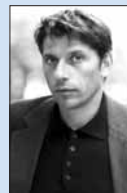
2 mars à Challans

**Julia Migenes dans La Argentina**  
Spectacle Tango  
Réservations : 02 51 93 19 75

## agenda

5 mars à Noirmoutier

**Entre courir et voler, il n'y a qu'un pas Papa !**  
De et avec Jacques Gamblin  
Réservations : 02 51 39 01 22



9 mars à Mortagne  
10, 11 et 12 mars dans la Communauté de Communes de Pouzauges

**Concert d'Anne Quéfellec**  
Intégrale des sonates pour piano de Mozart  
Réservations à Mortagne : 02 51 57 14 23  
dans la Communauté de Communes de Pouzauges : 02 51 57 14 23

Samedi 28 février

## Rocheservière accueille le Chœur de Vendée

Le prochain concert du Chœur de Vendée aura lieu le samedi 28 février en l'église de Rocheservière. C'est la communauté de communes qui est à l'initiative de cette soirée qui débutera à 20h30. Au programme des œuvres de musique sacrée qui seront interprétées ce soir là, on pourra écouter des compositions de Liszt, Mendelssohn, Bach ou Gounod. En ouverture, les vingt choristes interpréteront une œuvre de leur chef de chœur Philippe Mazé : "Miserere". Et pour conclure ce concert, c'est la pièce "Gallia" de Gounod, particulièrement belle mais peu connue, qui résonnera dans l'église de Rocheservière.

Réservation : 02 51 94 97 41  
Tarifs : 10€, réduit 5€, gratuit pour les moins de 12 ans

Du 14 au 26 février Circuit des plages vendéennes  
En selle pour la nouvelle édition...

Le départ du circuit des plages vendéennes sera donné le 14 février aux Magnils Régniers. Les 180 cyclistes participants devront parcourir huit boucles en douze jours pour un total d'environ 1 200 km.

C'est du 14 au 26 février 2004 que de nombreux cyclistes proches de la professionnalisation s'attaqueront au nouveau circuit des plages vendéennes. Au programme, huit boucles d'environ 150 kilomètres chacu-

ne, autour de huit villes vendéennes. Au cours de ce périple, les cyclistes auront l'occasion de profiter de la diversité du paysage vendéen : marais poitevin, côte, marais breton vendéen et même bocage puisqu'une épreuve les emmènera jusqu'à Chantonnay.

## Un tremplin reconnu

Plus de 180 coureurs, venus de toute la France et des pays limitrophes, sont attendus pour cette cour-

se qui ouvre la saison 2004 pour les professionnels et est un tremplin reconnu pour les "grands amateurs". L'année passée, Jean Zen, de l'équipe Vendée U-Pays de la Loire, avait remporté ce circuit et dans les dix dernières années, les Vendéens sont montés six fois sur la plus haute marche du podium... Sauront-ils encore faire la différence dans cette nouvelle épreuve à domicile ? Pour Joseph Simoneau, président du comité d'organisation du circuit des plages vendéennes, cette course doit être une grande fête du vélo. "Que les amoureux de la petite reine aient beaucoup de joie à venir encourager nos coureurs, et que le meilleur gagne."

## Les huit boucles du circuit 2004

14 Février, les Magnils Régniers  
15 Février, Luçon  
17 Février, Aiguillon-sur-Vie  
19 Février, Nieul le Dolent  
21 Février, Chantonnay  
22 Février, Saint Hilaire de Riez  
24 Février, Le Château d'Olonne  
26 Février, Notre Dame de Monts



Le circuit des plages vendéennes est un véritable tremplin pour les jeunes amateurs.

Dimanche 8 février Cross départemental  
Les pompiers courent à la mare aux fées...

C'est à Saint Fulgent que les pompiers vendéens se sont donné rendez-vous cette année pour leur traditionnel cross départemental.

Ils seront plus de 600 sapeurs-pompiers, personnels du SDIS ou élèves pompiers (Cadets) à participer au cross annuel départemental des pompiers le dimanche 8 février. Cette année, c'est à Saint Fulgent, au parc de la mare aux fées, qu'ils tenteront de se sélectionner pour le

cross national qui aura lieu le 27 mars en Gironde.

## Quatre courses

Quatre catégories prendront successivement le départ : les vétérans à 9h00 pour 6,350 km, les juniors et seniors hommes à 9h45 pour 8,750 km, les cadets à 10h40 pour 4,360 km et les plus jeunes à 11h20 pour 2,370 km. C'est à 12h30 que les résultats seront annoncés à la salle des fêtes de Saint Fulgent,

près de laquelle seront installés la traditionnelle buvette et le casse croûte.

Samedi 6 mars Patrick Scheyder à Millandy  
Un piano pour seul décor

Le 6 mars prochain, le compositeur, interprète, improvisateur et pianiste Patrick Scheyder donnera un concert exceptionnel au Théâtre Millandy à Luçon. Parce

qu'un piano n'est pas comme il le dit lui-même "qu'un clavier, du bois et des cordes, mais une entité", l'artiste s'est engagé dans un travail sans cesse renouvelé sur les sonorités. Séduit par l'acoustique, la taille et l'ambiance qui se dégage du théâtre Millandy, le pianiste y a déjà enregistré sept polonaises de Chopin et revient une nouvelle fois partager la passion de son instrument avec les Vendéens.

Concert à 20h30  
Réservations : 02 51 56 16 79  
Tarif : 15 ou 7 €

Du 12 au 20 juin Festival Simenon  
Jean Gabin à l'honneur

C'est dans les pas de Jean Gabin que les organisateurs du Festival Simenon ont décidé de mettre leurs pas cette année. L'acteur, qui a incarné le mythique commissaire Maigret, aurait en effet 100 ans cette année. Et pour cette sixième édition du Festival devenu international, Michel Audiard, le dialoguiste préféré de Jean Gabin, sera aussi à l'honneur. Le thème choisi a lui aussi été annoncé : "Policier et Voyou". En revanche, le voile n'est

pas encore levé sur le programme complet des festivités. Mais Didier Gallot, président de l'association organisatrice, a tout de même précisé que "Le thème sera décliné sous différentes formes : cinéma, spectacles, débats... Avec pour objectif de proposer en même temps des animations populaires et des actions culturelles."



## En deux mots

■ Dimanche 8 février :  
Concours national d'Agility au Havre d'Olonne

Le 8 février prochain, le club canin d'Olonne sur Mer organise le concours national d'Agility (Jumping canin) sur le grand parking stabilisé du Havre d'Olonne. 130 équipes maîtres-chiens sont attendues pour participer à cet événement sur deux parcours qui fonctionneront simultanément sous l'œil attentif de deux juges de la Société Contrôle Canine. A partir de 8h30- Entrée gratuite. Renseignements : 02 51 94 63 36

■ Cédéthèque de Montaigu :  
Les dates à retenir en février

La cédéthèque de Montaigu poursuit ses animations. Au programme ce mois-ci : goûter crêpes le 4 février, Carnaval les 13 et 14, atelier d'écriture le 14 et initiation à l'art du conte les 16 et 17. A noter également dans vos tablettes, le Printemps des Poètes du 5 au 19 mars.

Renseignements : 02 51 06 43 43



# Rencontre avec des pêcheurs vendéens 24 heures à bord du Petit Gaël

Fin décembre, nous avons été accueillis par l'équipage du Petit Gaël pour suivre une pêche au filet. Voici le récit de 24 heures en mer qui pour un marin ressemblent aux autres journées mais pour un terrien sont harassantes.

Jeudi matin, huit heures... Les premiers membres de l'équipage du Petit Gaël arrivent sur le port de l'île d'Yeu. Depuis plusieurs heures la criée est déjà terminée, et, sur les quais, silencieusement, quelques marins pêcheurs se préparent dans le noir à repartir. Le Petit Gaël est arrivé hier soir vers 23h au port... L'équipage est heureux d'avoir pu passer une nuit à terre, mais c'est court... "Depuis deux semaines, on n'arrête pas. Mais comme ça on pourra prendre quelques jours à Noël". A 9h00, Le bateau quitte le port. Chacun des cinq équipiers est à son poste, Eric Teraud, le patron, aux commandes. Sans crier, presque machinalement, ils accomplissent leurs tâches respectives pour que le bateau quitte le quai sans encombre. Le soleil pointe à l'horizon et éclaire l'île d'Yeu d'une lumière sans pareille. "C'est de la mer que notre île est la plus belle" s'exclame Didier.

## Avant la pluie, le beau temps !!!

Au programme, 4h30 de navigation pour rejoindre le large de la Charente-Maritime où les filets ont été déposés la veille. La mer est calme et les pêcheurs profitent de ce trajet pour déjeuner, regarder la télévision et partager les dernières nouvelles. Avant même que le travail ne commence, on sent déjà une équipe chaleureuse et unie qui a dû partager des moments forts. D'ailleurs, à ce stade -si on a le cœur bien accroché !- la vie de pêcheurs semble plutôt sympathique. Le petit Gaël mesure

dessine à l'horizon... La Tranche-sur-Mer peut être... L'Aiguillon-sur-Vie sûrement, qu'importe, c'est en bas que ça se passe.

## Six heures sans interruption

C'est un travail quasiment sans interruption qui débute : une personne s'occupe de la machine tournante qui sort les filets de l'eau. Ces derniers sont hissés sur un grand toboggan autour duquel deux pêcheurs s'affairent à séparer le poisson du filet. Souvent les poissons sont enlacés et le démaillage est très difficile. "Si encore on vendait tout ce qu'on retire des filets... Mais parmi les merlus, tacots, grisettes, bars, roussettes et autres maquereaux, se sont glissés des vieilles vertes, des crabes ou des araignées qui ne se vendent pas assez bien pour être gardés" explique Claude. D'ailleurs, aujourd'hui la pêche n'est pas fameuse "On a passé notre temps à démailler des poissons qu'on va rejeter en mer." En même temps que l'on démaille, il faut pousser les filets sur le toboggan pour qu'à l'arrière du bateau, deux autres pêcheurs puissent les ranger. Ca mouline pour attirer les filets dans d'immenses bacs, plus hauts qu'un homme et quasiment aussi larges que le bateau. On en remplira cinq. Parfois ce manège infernal est arrêté par le cri d'un des démailleurs qui n'a pas remporté son duel avec un poisson ou un crabe récalcitrant. "Stooooop" ! Et ça repart... Entre deux séries de filets, les pêcheurs changent de rôle. On comprend que les maux de dos ou les tendinites aux



prêts à être vendus. Le ponton est lavé à grandes eaux et les poissons descendus dans la cale où ils seront recouverts de glace.

## "Résultat : on n'est même pas rentables !"

"Nous avons pêché environ 300 kg de poisson dont 200 qui seront vendus à bas prix. Avant les fêtes de Noël, les cours sont bons, mais pour être rentables, il nous aurait fallu pêcher au moins 300 kg de merlus ou de bars..." explique le patron. Il faut savoir que les pêcheurs comme le patron sont rémunérés en fonction de leur pêche : dans ce métier pas de salaire fixe "L'équation est simple : si on ne pêche pas, on ne gagne pas ! Et si Bruxelles continue à diminuer les

les filets à l'eau en espérant que la pêche sera meilleure. Car demain, il faudra recommencer. Il est 20h00 quand le dernier filet est en place.

## Un métier de passionnés et de travailleurs

Le bateau a mis le cap sur les Sables où les pêcheurs passeront la nuit bercés par les cliquetis du port et le moteur du bateau. Arrivée prévue 1h30. Et départ demain à 8h30 pour une nouvelle journée de pêche. "Qu'est ce que vous voulez... On ne peut pas se passer de la mer." On y revient forcément même si parfois on est tenté d'essayer autre chose", raconte Adrien qui a pêché pour la première fois à l'âge de onze ans. Le soleil vient à peine de se lever sur le

## Interview d'Eric Teraud, patron du Petit Gaël

Comment êtes-vous devenu pêcheur ?



Mon père était pêcheur. Il ne voulait pas que je le devienne car à l'époque ce métier était encore plus difficile qu'aujourd'hui : on naviguait sur des embarcations en bois. Mais dès huit ans, j'étais toujours avec lui sur le bateau et en troisième, je passais déjà toutes mes vacances en mer. Si un de mes enfants voulait devenir pêcheur, je ne l'empêcherais pas, mais je ne pourrais pas lui laisser grand chose. A ma retraite, le Petit Gaël aura 30 ans et avec les restrictions de Bruxelles, je ne peux pas vraiment m'acheter un bateau neuf.

## Vous avez le Petit Gaël depuis longtemps ?

Ça doit faire quatre ans maintenant. Mais c'est mon deuxième bateau. Après avoir passé mon brevet de patron de pêche, j'ai acheté le premier vers 25 ans. A l'époque on parlait déjà d'interdire le thon. Mais j'en ai quand même bien vécu pendant dix ans et je ne regrette pas de m'être lancé. Mais les restrictions de Bruxelles attaquent directement notre métier. Ce qui est insupportable, c'est qu'à chaque nouvelle réunion du conseil de pêche on désosse un peu plus les pêcheurs. Il faut se battre en continu alors que l'on voudrait seulement faire notre métier.



22 mètres et est équipé de toutes les commodités. Pourtant après le déjeuner, les marins sont sur le pont. Ou plutôt sous le pont, puisque c'est là que pendant plus de six heures, ils vont ramasser le poisson pris dans dix kilomètres de filets. La côte se

poignets puissent être les deux ennemis des pêcheurs... Aucune tâche ici ne les épargne !

Il fait nuit depuis plusieurs heures quand le dernier filet est vidé de son contenu. Au fur et à mesure, les poissons ont été vidés et lavés pour être

quotas ou pire encore restreint le nombre de jours de pêche autorisés, c'est directement notre salaire qui diminue." Désormais, le bateau a mis le cap sur un autre lieu habituel de pêche... Nos marins ont à peine 45 minutes de pause avant de remettre

port des Sables, et déjà l'équipage du Petit Gaël reprend la mer. On y serait bien resté, mais après une seule journée, on sent que 24 heures de sommeil vont nous être nécessaires. Et dire que les pêcheurs sont partis pour cinq jours !